



Article publié lundi 27 septembre 2021

Le deep learning au service de la recommandation pour l'acquisition en bibliothèques

Decalog, entreprise spécialisée dans les solutions de gestion documentaire dédiées aux bibliothèques, aux musées et aux entreprises, a été lauréat, en 2020, de l'appel à projets Services Numériques Innovants du ministère de la Culture dans le cadre d'un projet de recherche et développement pour un service de recommandation pour les acquisitions en bibliothèques reposant sur l'analyse des données d'usage par apprentissage profond (deep learning). Parmi les partenaires de ce projet, les médiathèques de Gannat (03) et de Privas (07).

Présentation du projet

Le SIGB (Système informatisé de gestion des bibliothèques) permet d'observer les données d'usage d'emprunt des documents en bibliothèques, tel que le pourcentage de titres empruntés par les usagers ou celui des nouveautés qui sortent et ne sortent pas.

Partant de ce constat, Decalog qui équipe 1700 bibliothèques en France et héberge plus de 40 millions de notices de livres, constate que 15,75 % des nouveautés en bibliothèque ne sont pas empruntées (au regard des établissements utilisant son logiciel, sur l'année 2019). La société souhaite, dès lors, travailler à l'exploitation de ces données d'usage pour accompagner l'acquisition en médiathèque par la recommandation.

« Notre objectif est de recommander des achats aux bibliothèques en fonction de leurs fonds pour compléter des séries existantes, ou au contraire, compléter des manques, tout en s'assurant du caractère pertinent de cet achat. Le budget d'achat de la bibliothèque sera ainsi utilisé à bon escient. [...] Pour ce faire, Decalog initie pour l'année 2021 un projet de Recherche & Développement afin d'être en mesure de créer des catégories (cluster) de bibliothèques en fonction de leurs données de fonds, d'usage, de prêt et démographiques puis de construire un modèle de recommandation pertinent pour chacune de ces catégories. »

Cinq établissements sont partenaires de ce projet : les bibliothèques et médiathèques de [Privas](#) (Ardèche), [Gannat](#) (Allier), [Riedisheim](#) (Alsace) ainsi que les réseaux de lecture du [Golfe Morbihan – Vannes Agglomération](#) (Morbihan) et de [Cergy-Pontoise](#) (Val-d'Oise).

À terme, l'objectif de Decalog, par ailleurs labellisée entreprise innovante par BPI France, est de publier un portail, moteur de recommandation, permettant de butiner des résultats à l'aide de filtres de recherche avancés.

Source : [site internet de Decalog](#).

Le regard des bibliothèques partenaires

Médiathèque Municipale Jacques Dupin, Privas

L'équipe de la Médiathèque de Privas a hâte de tester ce service innovant et d'apporter son point de vue professionnel sur son développement. Basée sur la mutualisation et l'exploitation des informations issues de notre outil informatique, cette source complémentaire d'acquisition permettra de combler les lacunes de certains fonds et d'optimiser l'enrichissement des collections.

Emilie Florentin, responsable multimédia

L'appel à projets SNI : Services numériques innovants

Cet appel à projets a vocation à soutenir des innovations technologiques ou d'usage dans le secteur de la culture et permet aux acteurs de l'innovation de réaliser une « preuve de concept » en partenariat avec un ou des acteur(s) culturel(s).

Plus d'informations sur [l'appel à projets SNI sur le site du ministère de la Culture](#).

Parmi les 16 lauréats 2020, Museopic (Lyon) en partenariat avec la Médiathèque de Bron, a reçu une aide dans le cadre du projet « la médiathèque augmentée » : application mobile de réalité augmentée dans les médiathèques pour l'aide au repérage, l'éditorialisation et la mise en avant de contenus. [Lire l'article sur ce projet](#).